

LE MESSIANISME OCCIDENTAL

VU PAR TODOROV

الخلاصية الغربية كما يراها تودوروف

Article présenté par

LAILA YOUSRI ABD EL GHANY

Maître de conférences

Département de langue et de littérature françaises

Faculté des Lettres

Université d'Alexandrie

بحث مقدم من

ليلى يسري عبد الغني

مدرس بقسم اللغة الفرنسية و آدابها

كلية الآداب – جامعة الإسكندرية

Résumé

Le messianisme occidental vu par Todorov

Après la chute du Mur de Berlin et la dislocation de l'Union soviétique, les États-Unis sont devenus une puissance sans rivale. Tentés par l'orgueil et le pouvoir, ils jouent le rôle de gendarme du monde et cherchent à promouvoir la démocratie par la force et à défendre les droits de l'homme. Pour accomplir cette mission sublime, ils se sont engagés dans des guerres aux conséquences désastreuses (au Kosovo, en Afghanistan, en Irak et en Libye) qui remettent en cause la crédibilité des démocraties occidentales et la légitimité de leurs interventions militaires dans les affaires intérieures d'autres États.

ملخص

الخلاصية الغربية كما يراها تودوروف

بعد سقوط جدار برلين و تفكك الإتحاد السوفيتي، أصبحت الولايات المتحدة الأمريكية قوة عظمى بلا منازع. و دفعها غرور القوة و العظمة للعب دور شرطي العالم و لمحاولة نشر الديمقراطية بالقوة و الدفاع عن حقوق الإنسان. و لإنجاز هذه المهمة السامية، خاضت أمريكا حروبا ذات نتائج مدمرة (في كوسوفو، أفغانستان، العراق و ليبيا) و تلك الحروب تشكلت في مصداقية الديمقراطيات الغربية و في شرعية تدخلاتها العسكرية في الشؤون الداخلية للدول الأخرى.

« S'il est un comportement par nature extrême, c'est bien celui qui consiste à répondre à ce qui se fait de pire sur le plan national – le massacre de masse, le génocide, le crime contre l'humanité – par ce qui se fait de pire sur le plan international, la guerre, au nom de principes moraux. »

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer : *La Guerre au nom de l'humanité. Tuer ou laisser mourir* (Préface de Hubert Védrine), Paris, Presses universitaires de France, 2012, 597 pages, p.1.

Avec la fin de la guerre froide (1947-1990), on est passé d'un monde bipolaire, dominé par deux superpuissances (les États-Unis et l'URSS), à un monde unipolaire, où règne une puissance unique, en l'occurrence les États-Unis. Comme ces derniers possèdent la plus grande armée dans le monde et comme il n'existe plus aucun frein à leur course pour la domination universelle, les États-Unis cherchent à devenir « le gendarme planétaire⁽¹⁾ » et le garant de la sécurité mondiale. Ils se prétendent aussi chargés d'une mission particulière, à savoir promouvoir la démocratie et les droits de l'homme partout dans le monde.

Au nom de cette mission, les États-Unis s'arrogent le droit d'intervenir à leur guise dans les pays non démocratiques, perçus comme une menace pour la paix mondiale car pour le gouvernement américain, il y a une relation étroite entre

(1) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. « Le Livre de Poche », 2012, 284 pages, p.105.

l'absence de démocratie et l'insécurité internationale. Donc, plus la démocratie se répand, plus l'ordre international se stabilise car, dans l'optique occidentale, les démocraties ne se font pas la guerre. D'où ce paradoxe : les États-Unis mènent des guerres à l'extérieur pour propager la démocratie afin que les conflits armés disparaissent complètement et que la paix advienne sur terre ce qui garantirait en fin de compte la sécurité nationale des États-Unis.

Anti-interventionniste, Todorov critique les interventions militaires occidentales, et plus particulièrement américaines, dans l'après-guerre froide. Dans cette étude, nous allons les examiner cas par cas dans une tentative de voir si elles sont justifiables du point de vue moral ; autrement dit, si elles sont des guerres justes comme le prétendent les Américains.

La guerre du Kosovo

Le caractère humanitaire de l'intervention

En 1999, les États-Unis sont intervenus, dans le cadre de l'OTAN⁽²⁾, dans le conflit qui opposait, en Yougoslavie⁽³⁾, les

(2) L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord est l'organe militaire des pays occidentaux sous commandement américain. Créée en 1949, au début de la guerre froide, pour assurer la défense des pays membres contre la menace communiste, l'OTAN n'a pas disparu après la dislocation du bloc soviétique. Elle a, au contraire, encouragé l'adhésion de nouveaux membres – les pays de l'Europe de l'Est – à l'Alliance et s'est assignée une nouvelle mission : gérer les crises qui ont lieu en dehors des frontières des États membres et qui peuvent porter atteinte à leur sécurité.

(3) La Yougoslavie était le nom de la République socialiste fédérative de Yougoslavie composée de six républiques : la Bosnie-Herzégovine, la

dirigeants serbes à la population albanaise de la province du Kosovo⁽⁴⁾. Celle-ci était l'objet de discriminations de la part de la majorité serbe : le pouvoir central de Belgrade incitait les Serbes à venir s'installer au Kosovo et poussait la minorité albanaise, harcelée par la police, à fuir la province dans une tentative d'en changer la composition ethnique. L'intervention militaire de l'OTAN avait pour but d'empêcher la purification ethnique et le déplacement des populations d'une part, de mettre un terme aux excès du gouvernement serbe et aux violations des droits de l'homme (meurtres, tortures, viols) d'autre part :

« Il faudrait, dit-on, rétablir l'autonomie du Kosovo au sein de la fédération yougoslave, pour que Serbes et Albanais puissent vivre ensemble en paix, les droits de chaque minorité – Albanais en Yougoslavie, Serbes au Kosovo – étant garantis⁽⁵⁾. »

Croatie, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie (comprenant les régions du Kosovo et de la Voïvodine) et la Slovénie. Le 25 juin 1991, la Slovénie et la Croatie ont déclaré leur indépendance puis elles étaient suivies par la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine en avril 1992. Les deux républiques restantes ont pris le nom de République fédérale de Yougoslavie, devenu « Communauté d'États Serbie-et-Monténégro » en 2003 avant de disparaître à la suite de l'indépendance du Monténégro le 3 juin 2006 et de la Serbie le 5 juin 2006.

(4) Le Kosovo était une province autonome au sein de la Serbie mais en 1989, le gouvernement serbe a supprimé son autonomie et a pris le pouvoir. Bien que les Albanais soient une majorité au Kosovo, les Serbes contrôlaient tout ce qui a donné lieu à des tensions ethniques et à des massacres qui ont duré dix ans.

(5) Tzvetan Todorov : *Mémoire du mal, tentation du bien. Enquête sur le siècle* in *Le Siècle des totalitarismes*, Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. « Bouquins », 2010, 918 pages, pp.529-871, p.800.

Malgré la victoire militaire de l'OTAN, cette intervention prétendue humanitaire⁽⁶⁾ n'a pas apporté les effets voulus. En fait, le Kosovo a acquis une autonomie politique sans posséder une indépendance totale. Il n'est pas reconnu comme un État et reste toujours une province de Serbie administrée par l'ONU qui est d'ailleurs chargée d'y instaurer la paix grâce à l'aide des forces de l'OTAN. De même, loin d'empêcher l'épuration ethnique, l'intervention militaire de l'OTAN a contribué à la constitution de communautés ethniquement homogènes. Au lieu de cohabiter sur le même territoire, chacune des deux populations serbes et albanaises vivait dans des enclaves séparées et n'osait pas prendre le risque d'aller dans les cantons voisins par crainte des représailles.

La transformation du Kosovo en une sorte de protectorat de l'ONU avec le regroupement des Serbes dans des enclaves homogènes n'ont pas mis fin aux tensions interethniques et n'ont fait qu'accroître la haine entre Serbes et Kosovars d'origine albanaise. Les premiers voyaient que c'est au nom des seconds qu'ils étaient bombardés et c'est à cause d'eux qu'ils ont perdu leur terre. Quant aux Albanais, ils ont cherché à régler leurs comptes avec leurs anciens persécuteurs. La minorité serbe au Kosovo est ainsi devenue à son tour l'objet de discriminations de la part de la majorité albanaise en raison de son appartenance

(6) L'intervention humanitaire est « l'usage de la force par un État, un groupe d'États ou une organisation internationale, intervenant militairement en territoire étranger dans le but de prévenir ou de faire cesser des violations graves et massives des droits humains les plus fondamentaux sur des individus qui ne sont pas des nationaux de l'État intervenant et sans le consentement des autorités locales ». (Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.163.)

ethnique ce qui signifie que les droits de l'homme ne sont pas respectés au Kosovo aussi bien avant qu'après l'intervention de l'OTAN. La démocratie n'a pas donc fait un grand pas en avant au Kosovo puisque le maltraitement des minorités va à l'encontre des principes démocratiques qui exigent le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens. C'est ce respect de la volonté de chacun qui fait la différence entre l'État ethnique fondé sur le principe de la pureté ethnique (une ethnie, un État) en vertu duquel chaque groupe culturel doit disposer d'un État autonome et l'État démocratique qui « absorbe des communautés diverses, en adoptant un contrat qui régit ces différences⁽⁷⁾ ».

La légitimité de l'intervention humanitaire au Kosovo

On a vu que l'intervention militaire de l'OTAN en Yougoslavie a échoué à instaurer la démocratie mais d'autre part, n'a-t-elle pas constitué une atteinte à la démocratie elle-même ? Les pays occidentaux qui ont participé à cette opération militaire n'ont pas demandé au Conseil de sécurité de l'ONU l'autorisation de déclarer la guerre. Ils se sont plutôt basés sur la doctrine du « droit d'ingérence » formulée après l'incapacité des Nations unies à faire face au génocide rwandais de 1994 où des centaines de milliers de membres de la minorité tutsie ont été massacrés sous les yeux des observateurs militaires de l'ONU qui n'avaient pas le droit de recourir à la force. Le principe de l'ingérence donne aux Occidentaux le droit de s'introduire par la force dans n'importe quel pays où se produisent des violations des droits humains et cela en vue de protéger les victimes et d'empêcher les agresseurs d'agir. Le « droit d'ingérence »

(7) Tzvetan Todorov : *Mémoire du mal, tentation du bien*, op.cit., p.788.

autorise donc les États à violer la souveraineté nationale d'un autre État au nom de la défense des droits de l'homme. Or, le droit international condamne le simple fait de l'intervention d'un État dans les affaires internes d'un autre État et la considère comme une atteinte à la souveraineté de ce dernier. Du reste, si cette ingérence prend la forme d'une intervention armée, elle est considérée comme un acte d'agression et un crime contre la paix selon le paragraphe 4 de l'article 2 de la Charte des Nations unies⁽⁸⁾. Le concept de « droit d'ingérence » contredit donc le droit international qui reconnaît le principe de non-intervention ainsi que celui de l'égalité souveraine des États. Il est, comme l'affirme Jeangène Vilmer, « le droit de s'immiscer sans droit, le droit de faire ce que l'on n'a pas le droit de faire⁽⁹⁾ ».

D'ailleurs, l'application du principe de l'ingérence au cas de la Yougoslavie pose plusieurs problèmes moraux. D'abord, l'usage de la force avec toutes ses conséquences négatives (destruction du pays et mort d'innocents) est-il la solution idéale ou plutôt la seule solution possible pour résoudre les conflits ethniques ? Todorov affirme que la guerre doit être le dernier recours après avoir épuisé toutes les solutions politiques ou diplomatiques :

(8) « Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. »

(9) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.161.

« La guerre est un aveu d'échec, le signe que toutes les voies politiques ayant été épuisées, il ne reste que le recours à la force brute⁽¹⁰⁾. »

En fait, les puissances occidentales ont considéré que l'échec de la conférence internationale de Rambouillet sur le Kosovo en février 1999 constitue un point de non-retour et que le refus des Serbes de signer le projet d'accord de paix met fin aux négociations et ouvre la voie à une intervention militaire de l'OTAN pour empêcher l'aggravation de la situation. Mais, comme on l'a vu, la guerre n'a pas réussi à faire cesser la violence au Kosovo ce qui pousse Todorov à se demander si les pays intervenants n'auraient pas dû poursuivre les négociations au-delà de la conférence de Rambouillet et promouvoir un règlement politique du conflit serbo-albanais.

Cette question est indirectement liée au problème de la légitimité de l'intervention militaire justifiée par des raisons humanitaires : pour sauver quelques victimes a-t-on le droit d'en tuer plusieurs autres parmi les civils et de laisser l'infrastructure du pays en ruines ? Jeangène Vilmer soutient l'idée que « le caractère humanitaire d'une intervention dépend moins de la motivation de l'État intervenant que du résultat de son intervention⁽¹¹⁾ ». Ce qui compte ce n'est pas la pureté des intentions des intervenants mais plutôt les conséquences de l'action militaire : celle-ci n'est juste que si elle produit plus de

(10) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial. Réflexions d'un Européen* (Préface de Stanley Hoffmann), Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. « Le Livre de Poche », Série « biblio essais », 2003, 151 pages, p.72.

(11) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.418.

bien que de mal, en d'autres termes, si « elle sauve davantage de vies qu'elle n'en détruit⁽¹²⁾ ». Or, comme le souligne Todorov,

« le but des militaires occidentaux n'a pas été seulement de détruire des cibles militaires, mais aussi de causer des inconvénients (un euphémisme) à la population civile, pour que celle-ci se retourne contre son gouvernement⁽¹³⁾ ».

En bombardant les civils et en détruisant l'infrastructure de la Serbie pour faire souffrir la population serbe et l'amener à renverser Milošević, l'intervention de l'OTAN a causé beaucoup plus de dommages qu'elle n'en a empêchés. D'ailleurs, le fait de tuer délibérément des civils innocents est incriminé par le droit international humanitaire qui interdit de prendre pour cibles ou d'attaquer intentionnellement des civils (ou des non-combattants).

Si l'on revient à la cause de l'intervention, à savoir arrêter le nettoyage ethnique et le génocide perpétré contre la population albanaise du Kosovo, elle mérite d'être étudiée de façon plus approfondie. Certes, la volonté d'empêcher l'extermination d'un groupe particulier est une cause juste pour faire la guerre mais il faut préalablement s'assurer qu'on a affaire à un génocide, c'est-à-dire que les actes de violence commis par le gouvernement serbe ont pour intention non seulement de déplacer la population albanophone du Kosovo mais aussi de la détruire car, comme le

(12) *Ibid.*, p.380.

(13) Tzvetan Todorov : *Mémoire du mal, tentation du bien, op.cit.*, p.809.

note Todorov, « toute infraction aux droits de l'homme n'est [...] pas un génocide, ni tout tyran un Hitler⁽¹⁴⁾ ».

En effet, le génocide dont on parlait dans les médias occidentaux était un mensonge et non « une menace réelle⁽¹⁵⁾ » puisque sur le terrain, il était plutôt question de « meurtres individuels⁽¹⁶⁾ » que de massacres collectifs commis par le pouvoir serbe contre les Kosovars albanais. D'ailleurs, « les exactions de l'armée serbe étaient en général une réponse aux provocations de [...] l'UCK⁽¹⁷⁾ » (Armée de libération du Kosovo, financée par le trafic de drogue et soutenue par la CIA bien qu'elle soit qualifiée d'« organisation terroriste » par les Occidentaux eux-mêmes). À partir de 1996, les groupes de l'UCK ont commencé à viser les représentants du pouvoir serbe ce qui a poussé ce dernier à les réprimer brutalement. Cette violence réciproque montre, selon Todorov, que « la situation ressemblait plus à une guerre civile, inter-ethnique, qu'à une persécution à sens unique⁽¹⁸⁾ ». Pourquoi alors les intervenants ont-ils pris parti pour un camp contre l'autre ? Les puissances occidentales voulaient en effet renverser le régime de Milošević accusé de sympathie pour la Russie. Pour atteindre cet objectif, il fallait montrer que le président serbe est un criminel même si on falsifie la réalité pour donner une certaine légitimité à l'ingérence militaire de l'OTAN. On parlait alors de génocide parce que ce

(14) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, op.cit., p.45.

(15) *Ibid.*, p.55.

(16) Tzvetan Todorov : *Mémoire du mal, tentation du bien*, op.cit., p.800.

(17) Tzvetan Todorov : *Devoirs et délices. Une vie de passeur*. Entretiens avec Catherine Portevin, Éditions du Seuil, Coll. « Points Essais », 2002, 398 pages, p.254.

(18) *Id.Ibid.*

terme « porte en lui le label nazi, qui vend bien⁽¹⁹⁾ » et qui aide à justifier l'intervention : l'opinion publique considère « le génocide comme le “crime des crimes”, le plus ignoble, le plus terrible, le plus extrême des crimes internationaux⁽²⁰⁾ ». Le prétendu génocide était donc « un moyen de propagande⁽²¹⁾ » destiné à mobiliser l'opinion publique pour soutenir le bombardement de la Yougoslavie. Dans ce contexte créé par les médias, s'opposer à l'intervention militaire de l'OTAN signifie être indifférent aux souffrances des Albanais et soutenir, par conséquent, la purification ethnique au Kosovo.

Comme on l'a vu, derrière les fins humanitaires de l'intervention se cachent des motifs politiques qui renvoient au problème de la sélectivité ou de la partialité du choix des pays auxquels on applique le « droit d'ingérence ». Comme les violations des droits de l'homme sont très nombreuses, il est impossible de s'ingérer partout. Alors on épargne « ses amis politiques et l'on précipite ses forces sur ceux qui mènent une politique contraire à nos intérêts⁽²²⁾ ». En fait, la Yougoslavie de Milošević était une épine dans le pied des grandes puissances capitalistes dans la mesure où le président serbe a donné un coup d'arrêt au processus de transition de l'économie socialiste à l'économie de marché qui était en œuvre en Yougoslavie dans les années 1980. C'est donc l'intérêt des pays occidentaux qui entre essentiellement en jeu dans l'application du principe de l'ingérence et non la volonté de défendre les droits de l'homme.

(19) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.331.

(20) *Ibid.*, p.372.

(21) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, *op.cit.*, p.55.

(22) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.71.

Celle-ci n'est en réalité qu'un prétexte brandi par les démocraties occidentales pour justifier leurs ingérences militaires dans les autres pays du monde :

« Observé de l'extérieur, souligne Todorov, notre monde paraît passé maître dans la pratique des deux poids deux mesures, proclamant haut et fort certains principes mais les laissant de côté lorsque il n'a rien à y gagner et ne les appliquant que dans les cas où ses intérêts sont en jeu⁽²³⁾. »

Cette politique de deux poids deux mesures met en évidence l'hypocrisie des puissances occidentales qui s'arrogent le droit de juger les autres et qui exploitent les droits de l'homme à des fins politiques. Cela s'est manifesté lors des guerres en Afghanistan et en Irak qui, bien que justifiées par des raisons de sécurité et par la volonté de mettre fin à la tyrannie, ont montré que les États-Unis ne respectent pas les valeurs au nom desquelles ils interviennent.

La « guerre contre le terrorisme »

Avec les attentats du 11 septembre 2001, l'Occident est confronté à un ennemi de type nouveau, à savoir le terrorisme islamiste, c'est-à-dire pratiqué au nom de l'islam et communément appelé « djihadisme », qui appelle à la guerre sainte contre les démocraties occidentales et à leur tête les États-Unis. Le président américain George W. Bush a répondu à cette

(23) Tzvetan Todorov : « Barbarie et messianisme occidental. Entretien » (Propos recueillis par Pascal Boniface le 29 mai 2009) in *Revue internationale et stratégique* 2009/3 (n° 75), pp.127-134, p.132.

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2009-3-page-127.htm>

menace par une déclaration de la « guerre contre le terrorisme ». L'OTAN, bras armé des États-Unis, s'est engagée dans cette guerre qui n'oppose plus deux États mais un groupe d'États à une organisation « terroriste » désignée par le nom d'Al-Qaïda⁽²⁴⁾.

1- La guerre d'Afghanistan

Suite au refus du gouvernement afghan de livrer lesdits « terroristes responsables » des attaques contre les États-Unis, ceux-ci ont créé une coalition d'une vingtaine de pays et ont décidé d'envahir l'Afghanistan sous prétexte que les talibans au pouvoir protégeaient les éléments d'Al-Qaïda et à leur tête Oussama Ben Laden qui a organisé les attentats du 11 septembre depuis leur pays. Les Américains étaient convaincus que, pour extirper le terrorisme et empêcher l'apparition de nouveaux

(24) Al-Qaïda (« la base » en français) a été fondée en août 1988 au Pakistan par Oussama Ben Laden (tué en mai 2011) pour soutenir la résistance afghane contre l'invasion soviétique (1979-1989). La CIA a joué un rôle important dans la création d'Al-Qaïda : elle a formé et armé les moudjahidines afghans dans les années 1980 dans le but de renverser le régime communiste soutenu par l'URSS. Après l'arrivée des talibans au pouvoir en 1996, Oussama Ben Laden s'est installé en Afghanistan et y a établi des camps d'entraînement pour les combattants d'Al-Qaïda recrutés dans les pays islamiques. Il a aussi orienté le djihad vers des objectifs transnationaux : lutter à la fois contre « l'ennemi proche » représenté par les régimes du Moyen-Orient qualifiés d'« impies » (à leur tête l'Arabie Saoudite et l'Égypte) et « l'ennemi lointain » incarné par l'Occident qui soutient lesdits « régimes non islamiques ». Al-Qaïda a ainsi évolué d'un djihad territorial (mené contre la présence russe en Afghanistan) vers un djihad global ou international. Après la guerre menée en Afghanistan par les États-Unis en réponse aux attaques du 11 septembre, Al-Qaïda a subi de grandes pertes si bien que l'organisation – hiérarchisée et centralisée – s'est transformée en un réseau de cellules locales autonomes qui agissent sous le label d'Al-Qaïda et qui se réclament de son idéologie.

terroristes, il fallait chasser les talibans du pouvoir et ils sont parvenus à le faire sans pourtant réussir à garantir la sécurité de leur propre pays. Les États-Unis ne se sont pas contentés de destituer le régime taliban qui soutenait le terrorisme mais ils ont aussi occupé le pays afin d'appuyer le gouvernement qu'ils ont mis en place et de « transformer le pays en démocratie respectueuse des droits humains⁽²⁵⁾ ». On parlait ainsi dans les médias occidentaux de la libération du peuple afghan tout « en montrant des images de libération des mœurs : les hommes se rasaient, les petites filles allaient à l'école⁽²⁶⁾ ».

Nul ne peut nier que les États-Unis ont le droit de se défendre contre les attaques terroristes mais si l'intervention militaire en Afghanistan pourrait être considérée comme un acte de légitime défense⁽²⁷⁾, rien ne justifie l'occupation du pays qui n'a fait qu'accroître la haine de la population afghane contre les États-Unis. Les forces américaines étaient combattues sur place par les

(25) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.81.

(26) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, op.cit., p.421.

(27) Les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 1368 du 12 septembre 2001 et 1373 du 28 septembre 2001, ont reconnu que le droit de légitime défense s'applique en réponse aux actes terroristes et ont engagé les États à coopérer et à prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre le terrorisme. Elles ont affirmé que chaque État doit réprimer les actes terroristes et s'abstenir d'aider ou d'héberger les personnes qui commettent de tels actes. Il doit par contre les poursuivre sinon il sera accusé de complicité. Ces deux résolutions, bien qu'elles n'aient pas formellement autorisé la guerre d'Afghanistan, ont laissé entendre que toute attaque dirigée contre un État qui donne refuge aux terroristes et qui leur permet d'utiliser son territoire pour des actes de terrorisme contre d'autres États est légale dans la mesure où elle constitue un acte de légitime défense. (Pour le texte des deux résolutions, voir le site du Conseil de sécurité : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2001.shtml>)

Afghans eux-mêmes parce qu'elles soutenaient les dirigeants corrompus du pays, tuaient des civils innocents et torturaient les prisonniers soupçonnés d'appartenir à Al-Qaïda ou de soutenir les talibans (comme en témoigne la célèbre prison de Bagram, surnommée la « Guantanamo de l'Orient »).

En occupant l'Afghanistan, les États-Unis se sont fait des ennemis non seulement à l'intérieur du pays mais aussi à l'extérieur : ils ont soulevé contre eux tous ceux qui se sentent solidaires des souffrances du peuple afghan « pour des raisons politiques, religieuses ou culturelles ». Todorov souligne ainsi que :

« le terroriste d'aujourd'hui n'exécute pas les directives d'une centrale clandestine ; sensible à l'humiliation que subissent ceux dont il se sent proche, il s'engage de son propre gré en leur faveur⁽²⁸⁾ ».

Loin de mettre fin aux attaques terroristes visant les États-Unis et l'Occident en général, l'occupation de l'Afghanistan est devenue le motif de nouvelles attaques.

2- L'ingérence en Irak : la remise en cause des raisons de la guerre

Poursuivant sa lutte contre le terrorisme, les États-Unis se sont lancés dans une nouvelle guerre en Irak (2003-2011) sous prétexte que ce pays possède des armes de destruction massive qu'il pourrait fournir aux terroristes d'Al-Qaïda. C'est donc le « sentiment d'insécurité⁽²⁹⁾ » ou la crainte de subir une attaque de

(28) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.83.

(29) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, op.cit., p.56.

la part de ce pays qui ont poussé les États-Unis et leurs alliés à déclarer la guerre à l'Irak. Comme celle-ci n'était pas une réponse à une attaque préalablement subie (comme c'était le cas en Afghanistan), on parlait d'une guerre « préventive⁽³⁰⁾ » qui visait à empêcher les futurs attentats terroristes. Or,

« du point de vue démocratique, lorsqu'on peut atteindre le même but par deux voies – rapidement par la violence ou lentement sans elle –, la lenteur est préférable. Mieux vaut désarmer l'Irak en quatre mois sans tuer personne que de le désarmer en quatre semaines en tuant des milliers d'individus⁽³¹⁾ ».

Todorov critique ici l'attitude des États-Unis après le vote de la résolution 1441 du Conseil de sécurité⁽³²⁾, adoptée le 8 novembre 2002 et qui a donné une dernière chance à l'Irak de s'acquitter de ses obligations en matière de désarmement sous peine de « graves conséquences ». Mais face au manque de coopération de l'Irak avec les inspecteurs de l'ONU, les États-Unis ont menacé d'utiliser la force en vue d'un désarmement rapide et total de l'Irak. Refusant la guerre, la France, l'Allemagne et la Russie étaient pour une prolongation des inspections parce qu'elles ne voyaient pas que l'armement de l'Irak constitue « une menace directe et immédiate⁽³³⁾ » si on

(30) La « guerre préventive » est une « guerre menée contre un État qui est censé représenter une menace pour un autre État ou pour l'ordre international ». (Monique Canto-Sperber : *L'Idée de guerre juste*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Éthique et philosophie morale », 2010, 123 pages, p.68.)

(31) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, *op.cit.*, p.41.

(32) Pour le texte de la résolution, voir le site du Conseil de sécurité : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2002.shtml>

(33) Monique Canto-Sperber, *op.cit.*, p.87.

évite de donner à Saddam un prétexte pour se servir de ses armes. Il s'agissait plutôt d'« une menace imaginée ou inventée⁽³⁴⁾ » puisqu'aucune arme de destruction massive n'a été trouvée en Irak. Ce fait, à lui seul, prouve que la guerre préventive contre l'Irak était non seulement illégitime mais elle pourrait aussi constituer « un crime de guerre⁽³⁵⁾ » comme le soutient Noam Chomsky. À cela s'ajoute l'empressement des États-Unis à attaquer l'Irak. En principe, il ne faut « recourir à la guerre que si l'on juge *honnêtement et raisonnablement* qu'il n'existe aucun autre moyen d'obtenir le résultat recherché⁽³⁶⁾ ». Or, dans le cas de l'Irak, il y avait d'autres alternatives à la guerre :

« Il aurait été possible de donner davantage de temps aux inspections ; [...] on pouvait également envisager des inspections “contraintes” encadrées par une force internationale [...]. Et une piste n'a pas du tout été explorée : la poursuite pénale⁽³⁷⁾. »

À l'objectif déclaré de la guerre qu'est le désarmement de l'Irak s'ajoute un autre qui relève du messianisme politique, celui d'apporter la liberté au peuple irakien et de lui imposer la

(34) Noam Chomsky : *Dominer le monde ou sauver la planète ? L'Amérique en quête d'hégémonie mondiale* (traduit de l'anglais (États-Unis) par Paul Chemla), Paris, Librairie Arthème Fayard, Coll. « 10/18 », 2004, 386 pages, p.22.

(35) *Id.Ibid.*

(36) Michael Quinlan : « L'application moderne de la théorie de la guerre juste » (traduit par Hélène Arnaud) in Gilles Andréani & Pierre Hassner (dir.) : *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme* – 2^e édition revue et augmentée –, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, 485 pages, pp.89-104, p.95. C'est nous qui soulignons.

(37) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, pp.268-269.

démocratie par la force comme en témoigne le nom donné à l'opération « Liberté pour l'Irak ». Todorov note ainsi que :

« si le gouvernement américain met en avant avec autant d'insistance la “ libération du peuple irakien” c'est parce qu'aux yeux de tous, le langage de la vertu est supérieur à celui de la force. [...] Les nobles idéaux sont une arme rhétorique redoutable [...]. Ils donnent de l'enthousiasme aux troupes, désarment la résistance de l'ennemi et gagnent la sympathie des tiers⁽³⁸⁾ ».

Croyant à l'universalité des valeurs sur lesquelles ils ont choisi de fonder leurs régimes démocratiques, convaincus d'incarner le Bien et trop imbus de la supériorité de leur idéal, les États-Unis se donnent le droit d'attaquer les autres pays en vue d'éclairer leurs habitants et de les faire profiter de leur expérience. La guerre d'Irak s'inscrivait donc dans un projet messianique : elle cherchait à instaurer « un ordre social supérieur⁽³⁹⁾ » où les droits de l'homme sont respectés. Cependant, si cet objectif sublime justifie la guerre aux yeux des agresseurs, il ne la rend pas pourtant légitime car « chaque peuple est souverain, [...] il a donc [...] le droit de définir pour lui-même le Bien, plutôt que de se le voir imposer du dehors⁽⁴⁰⁾ ». Tout peuple opprimé a le droit de déterminer par lui-même son propre destin, c'est à lui de décider de se libérer de son joug ou de se débarrasser de son dictateur car c'est dans ce cas là

(38) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, op.cit., pp.30-31.

(39) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.109.

(40) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, op.cit., p.39.

seulement « qu'il consent aux coûts qu'il est prêt à subir, ces coûts étant de ce fait justifiés à ses propres yeux⁽⁴¹⁾ ».

Imposer la démocratie par la force aux autres présuppose qu'ils « sont incapables de se diriger eux-mêmes et que, pour être libérés, ils doivent d'abord se soumettre⁽⁴²⁾ ». En fait, le recours à la force pour produire un changement de régime dans un pays donné « place la population libérée dans un état de dépendance⁽⁴³⁾ ». Toutefois, on ne peut pas promouvoir la dignité humaine des autres si on les empêche de choisir librement leur système politique et de disposer de leur sort : « On ne peut promouvoir la liberté par la contrainte, ni l'égalité par la soumission⁽⁴⁴⁾ », souligne Todorov. Les États-Unis agissent ainsi à l'encontre des valeurs qu'ils proclament haut et fort puisqu'ils ne font que soumettre les autres tout en les jugeant inférieurs. Par ailleurs, l'usage de la force pousse la population occupée à rejeter l'idéal qu'on veut leur imposer parce qu'elle n'y voit qu'un camouflage de la volonté de puissance ou de domination du monde occidental. Il est certain que tous les peuples aspirent à la démocratie et à la liberté mais personne « ne souhaite [...] se la faire imposer⁽⁴⁵⁾ » et on ne la défend que lorsqu'on « est à l'origine de la revendication⁽⁴⁶⁾ ». Preuve en est les révolutions

(41) Monique Canto-Sperber, *op.cit.*, p.94.

(42) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.107.

(43) Monique Canto-Sperber, *op.cit.*, p.94.

(44) Tzvetan Todorov : *La Peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*, Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. « Le Livre de Poche », Série « biblio essais », 2008, 346 pages, p.326.

(45) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.340.

(46) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.251.

qui ont eu lieu dans plusieurs pays arabes à partir de la fin de 2010 et qui exigeaient le départ des dictateurs et l'instauration de la démocratie, réclamaient un meilleur respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi qu'une meilleure répartition des richesses et la fin de la corruption qui étouffe les peuples et entrave le développement.

En déclarant la guerre à l'Irak au nom du Bien ou des valeurs de la démocratie libérale⁽⁴⁷⁾, les États-Unis compromettent ces valeurs au lieu de les renforcer et violent en même temps le principe de l'égalité souveraine des États et son corollaire, la non-ingérence dans les affaires internes d'un État. Cherchant à propager par la force l'idéal démocratique et à imposer aux autres un régime que les Occidentaux jugent le meilleur, la politique étrangère américaine n'est ni démocratique ni libérale puisqu'elle ne respecte pas la souveraineté des autres peuples et les prive de leur liberté. Todorov trouve même que le terme « néoconservateurs », utilisé pour désigner les partisans de la force militaire, est un peu déroutant car pour lui, il ne s'agit plus de conservateurs dans la mesure où ils croient à la possibilité de transformer le monde selon les valeurs américaines. Ils sont plutôt des néofondamentalistes :

(47) Ce terme sert à définir les démocraties occidentales dont le système politique est basé à la fois sur les idées de démocratie (la défense de la souveraineté du peuple) et de libéralisme (la protection de la liberté de l'individu). Il s'oppose au terme « démocratie populaire » – qui nie toute autonomie à l'individu – adopté par les régimes communistes pendant la guerre froide pour se distinguer des régimes occidentaux qualifiés de « démocraties bourgeoises » dans la mesure où elles sont au service d'une minorité.

« Fondamentalistes car ils se réclament d'un Bien absolu qu'ils veulent imposer à tous ; néo- parce que ce Bien est constitué, non plus par Dieu, mais par les valeurs de la démocratie libérale⁽⁴⁸⁾. »

Cherchant à imposer « l'unité au lieu de laisser subsister la diversité⁽⁴⁹⁾ », les « néoconservateurs » américains renient le libéralisme politique qui défend les libertés individuelles, reconnaît la diversité des opinions politiques et préconise la tolérance et le respect des autres. Partant de là, Todorov affirme que la politique extérieure des États-Unis est plutôt hégémonique ou impériale :

« Depuis la disparition de l'URSS, le gouvernement des États-Unis [...] considère que l'intérêt de son pays est concerné par ce qui se passe dans n'importe quelle partie du monde, et que l'usage de la force est un moyen légitime pour maintenir les équilibres internationaux réputés optimaux⁽⁵⁰⁾. »

En fait, la justification de la guerre d'Irak par le désir d'imposer la démocratie n'est qu'une illusion derrière laquelle se cache la volonté de défendre l'intérêt national des États-Unis. Cherchant à asseoir leur hégémonie mondiale, les États-Unis exigent que les gouvernements étrangers ne leur soient pas hostiles sur les plans politique et économique. C'est pourquoi, ils sont prêts à recourir à la force militaire pour se débarrasser des régimes hostiles (dont celui de Saddam Hussein) et les remplacer par d'autres pro-occidentaux. Ils sont, en outre, prêts à tout faire pour emporter la victoire comme en témoigne la légalisation de la torture dans les prisons irakiennes dont la plus célèbre est celle

(48) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, op.cit., p.35.

(49) *Ibid.*, p.38.

(50) Tzvetan Todorov : *La Peur des barbares*, op.cit., p.314.

d'Abou Ghraib. Or, « la torture, l'humiliation, la souffrance infligées aux autres⁽⁵¹⁾ » relèvent, selon Todorov, de la barbarie parce qu'elles constituent une atteinte à l'idée même d'humanité :

« Le barbare [...] c'est celui qui croit qu'une population ou un être n'appartiennent pas pleinement à l'humanité et qu'ils méritent des traitements qu'il refuserait résolument de s'appliquer à lui-même⁽⁵²⁾. »

Est civilisé, par contre, celui qui, tout en s'apercevant de l'altérité d'autrui, c'est-à-dire qu'il a des modes de vie différents, reconnaît son humanité et refuse de le traiter d'une manière qu'il n'accepte pas pour lui-même ou pour ses proches. À cet égard, on peut s'abstenir, au nom de la civilisation et des droits de l'homme, de recourir, même en temps de guerre, à des pratiques qui déniaient la pleine humanité des autres. D'ailleurs, le fait que l'État, incarné dans ce cas là par l'armée américaine, pratique la torture bouleverse toute idée de justice et de droit. L'État démocratique est censé être le garant du respect de la dignité humaine ou, plus largement, des droits de l'homme en vertu desquels les prisonniers de guerre et les terroristes suspects doivent être bien traités en tant qu'êtres humains. Le gouvernement américain, au contraire, autorise la pratique de la torture et protège les tortionnaires en justifiant sans cesse leurs actes abominables pour qu'ils restent dans l'ensemble impunis. Or, un État qui se réclame de la démocratie mais qui, en même temps, systématise la torture se rapproche plutôt des régimes totalitaires où la torture institutionnelle n'est pas condamnable :

(51) *Ibid.*, p.47.

(52) *Ibid.*, p.90.

« Un État qui légalise la torture n'est plus une démocratie⁽⁵³⁾ », affirme Todorov.

Il reste à se demander si la guerre d'Irak a vraiment atteint ses objectifs. Elle a en effet réussi à renverser le régime dictatorial de Saddam Hussein mais elle a échoué à établir la démocratie. La défaite puis la mort de Saddam ont créé un vide de pouvoir qui a fini par plonger l'Irak dans l'anarchie et la ruine. L'insécurité et la criminalité règnent partout dans le pays, contribuant ainsi à rendre pire la situation du peuple irakien qui souffre déjà des conséquences négatives de la guerre : le grand nombre de victimes civiles dont la majorité a été tuée par les bombardements américains ; un Irak en proie à des attentats-suicides et déchiré par les tensions entre les trois principales communautés (chiites, sunnites et kurdes) ; la croissance incessante du nombre des réfugiés irakiens qui fuient l'insécurité et la violence sectaire, etc.

Il s'avère donc que la fin noble de la guerre ne suffit pas à changer le monde pour le meilleur ni à assurer le bonheur de l'humanité. La guerre au nom du Bien ou de la démocratie conduit aux mêmes désastres que la guerre ordinaire. C'est pourquoi, Todorov rejette les notions de « guerre humanitaire » ou de « bombes humanitaires » souvent invoquées par les pays occidentaux : ces termes lui semblent paradoxaux dans la mesure où l'usage de la force militaire « implique nécessairement la destruction de la vie humaine⁽⁵⁴⁾ » tandis que l'action humanitaire tente au contraire de la protéger. Bref, la guerre est un mal,

(53) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.78.

(54) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, op.cit., p.171.

indépendamment de l'intention des intervenants comme le souligne Jeangène Vilmer :

« Une famille décimée par une bombe à fragmentation reste une famille décimée par une bombe à fragmentation quelles que soient la motivation, la légitimité et la légalité de l'intervenant ayant lâché la bombe⁽⁵⁵⁾. »

Si beaucoup d'Irakiens ont salué au début la chute de Saddam Hussein, ils n'ont pas tardé à découvrir que leur vie sous l'occupation étrangère était pire que sous le régime de Saddam ce qui a alimenté le ressentiment de la population envers les États-Unis. Todorov explique ainsi ce changement de l'attitude du peuple irakien vis-à-vis des États-Unis :

« Après une brève période au cours de laquelle la population locale est soulagée de voir ses anciens oppresseurs écartés du pouvoir, vient rapidement le moment de désillusion ; la nouvelle tyrannie est d'autant plus amère qu'elle est exercée par des étrangers⁽⁵⁶⁾. »

Si l'armée américaine a rencontré une certaine résistance de la part des Irakiens après avoir été bien accueillie au début, c'est que :

« le seul fait de l'occupation finit le plus souvent par susciter des réactions négatives, puis des manifestations d'hostilité. L'armée occupante est contrainte de les réprimer, ce qui ne fait qu'accroître la haine éprouvée à son égard. Un tel engrenage n'est que trop bien connu. Il condamne toutes les "libérations" qui se prolongent dans la durée à devenir des occupations, puis des oppressions, jusqu'à faire oublier à la population occupée les

(55) *Ibid.*, p.466.

(56) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.55.

bonnes intentions qui guidaient les occupants et l'enthousiasme initial ressenti à leur endroit⁽⁵⁷⁾ ».

D'autre part, les conditions misérables dans lesquelles vit le peuple irakien ont contribué à nourrir un certain antiaméricanisme dans les pays non occidentaux, et en particulier dans les pays arabo-islamiques, ce qui fait que l'Occident est devenu de nouveau l'objet d'attaques terroristes depuis la fin de la guerre. Il s'avère donc que l'intérêt national des États-Unis n'a pas été garanti puisque l'intervention américaine en Irak n'a pu ni mettre fin au terrorisme ni renforcer la sécurité nationale du pays. Elle a, par contre, « ébranlé pour longtemps la réputation [...] des États-Unis dans la région⁽⁵⁸⁾ ».

Les limites de la « guerre contre le terrorisme »

Il est important de signaler que le ressentiment et le désir de vengeance – né de l'humiliation – sont principalement à l'origine des attaques contre lesquelles l'Occident se défend. On entre ainsi dans un cercle vicieux : à la violence initiale, l'Occident répond « par un déploiement de moyens militaires disproportionnés et par des actes de guerre⁽⁵⁹⁾ » qui suscitent à leur tour des atrocités antioccidentales, dans une surenchère sans fin. Todorov attire notre attention sur le danger représenté par cette situation :

« Quand “tout est permis” dans le combat contre la terreur, le contre-terroriste commence à se confondre avec le terroriste initial. Du reste, tous les terroristes du monde croient être des

(57) Monique Canto-Sperber, *op.cit.*, pp.49-50.

(58) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.13.

(59) Tzvetan Todorov : *La Peur des barbares*, *op.cit.*, p.20.

contre-terroristes et se contenter de répliquer à une terreur antérieure [...]. Mais à ce prix la guerre ne s'arrêtera jamais⁽⁶⁰⁾. »

Tentés par l'orgueil et le pouvoir, les États-Unis cèdent à la force et finissent par se comporter comme les terroristes qu'ils combattent et qu'ils qualifient de « barbares ». Ils renoncent aussi, dans leur lutte contre le terrorisme, aux valeurs démocratiques qu'ils prétendent défendre et recourent à des comportements « inhumains » qui les rapprochent de leurs ennemis : « La peur des barbares est ce qui risque de nous rendre barbares⁽⁶¹⁾ », affirme Todorov.

Celui-ci explique, en fait, la réaction excessive des États-Unis aux attentats du 11 septembre par le sentiment de peur. Loin d'interpréter cette guerre contre le terrorisme à la lumière du « choc des civilisations » de Samuel Huntington et d'opposer l'Occident chrétien à l'Orient islamique, Todorov trouve qu'il est plutôt question d'une confrontation entre les « pays de la peur » et les « pays du ressentiment »⁽⁶²⁾. Les premiers sont incarnés par

(60) *Ibid.*, p.21.

(61) *Ibid.*, p.20.

(62) Dans *La Peur des barbares*, Todorov critique la thèse de Huntington selon laquelle le monde, après l'éclatement du bloc soviétique, est le théâtre de conflits entre les civilisations classées selon les différentes religions : occidentale, latino-américaine, chinoise, japonaise, hindoue, musulmane, africaine et orthodoxe. Selon Huntington, les relations internationales sont dorénavant marquées par des oppositions civilisationnelles et non par des clivages idéologiques et politiques comme au temps de la guerre froide. Réfutant cette division du monde en civilisations sur la base de la religion, Todorov répartit les pays du monde en 4 groupes dont chacun est marqué par une passion politique ou un sentiment différent :

- Les pays de l'appétit qui, privés jusque-là des richesses, cherchent à compenser leur retard économique et à contrecarrer la domination économique de l'Occident en produisant à moindre coût ce qui leur

les pays occidentaux, autrefois maîtres du monde et aujourd'hui l'objet d'attaques terroristes tandis que les seconds regroupent tous les pays dont la majorité de la population est musulmane. Ces derniers se considèrent comme humiliés par les États-Unis et les anciens colonisateurs européens, jugés responsables de la misère dans laquelle ils vivent en raison de leur soutien aux gouvernements corrompus en place.

C'est donc la peur de subir des attentats terroristes provenant des « pays du ressentiment » ou, brièvement, la peur de la mort qui menace leurs citoyens qui pousse les États-Unis à recourir à la force militaire au lieu de faire appel à la police pour se prémunir contre le terrorisme islamiste surtout que le danger représenté par ce dernier est sans commune mesure avec celui qu'incarnaient le communisme et l'Armée rouge :

« Les terroristes islamistes, pour condamnables qu'ils soient, ressemblent davantage, aujourd'hui, à ces groupuscules armés qu'étaient autrefois, en Allemagne, la "Fraction Armée Rouge", ou, en Italie, les "Brigades Rouges". Car il s'agit là

permet d'accaparer le marché au détriment de leurs concurrents (Ex : le Japon, la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie).

- Les pays du ressentiment : ce groupe comprend la majorité des pays islamiques du Maroc au Pakistan qui éprouvent de la rancune envers l'Occident et rejettent sur lui la responsabilité de leurs maux.
- Les pays de la peur : ce sont les pays occidentaux qui ont peur à la fois des pays de l'appétit dont ils redoutent la force économique et des pays du ressentiment d'où vient le terrorisme.
- Les pays de l'indécision qui ne sont pas jusqu'à présent dominés par une passion quelconque mais qui, étant en proie à la pauvreté et au désespoir, « risquent de passer un jour sous l'emprise de l'appétit comme du ressentiment ». Ces pays sont « dispersés sur plusieurs continents » (*Ibid.*, p.18.) et certains de leurs habitants cherchent à s'infiltrer dans les pays plus riches pour fuir leur misère.

d'actions terroristes ponctuelles, qui peuvent certes tuer et causer beaucoup de dégâts, mais qui s'avèrent néanmoins incapables de menacer les fondements mêmes de l'État⁽⁶³⁾. »

D'ailleurs, les attentats terroristes sont commis par « des individus sans territoire défini⁽⁶⁴⁾ » ce qui rend la guerre traditionnelle, qui aboutit à l'occupation d'un pays, inefficace. Il faut plutôt adopter de nouvelles méthodes qui relèvent du domaine de la police et qui conviennent plus à l'époque actuelle, marquée par l'évolution technologique et la globalisation qui rendent la fabrication des armes de destruction massive (chimiques ou biologiques) accessible aux groupes particuliers après avoir été le monopole des États :

« Les missiles à laser et les bombes à fragmentation devraient céder [...] la place à de tout autres méthodes : infiltration des réseaux, filatures, écoutes, blocage des flux financiers, enlèvement ou exécution d'individus particulièrement dangereux, propagande⁽⁶⁵⁾. »

Si, à l'intérieur, l'État démocratique a pleinement le droit de recourir à la violence pour protéger ses citoyens ou faire régner la justice, il n'a pas par contre le droit d'utiliser la force à l'extérieur juste pour éviter un danger probable ou pour imposer son idéal à tous ceux qui ne le partagent pas, comme l'affirme Michael Quinlan :

(63) « Tzvetan Todorov : “La démocratie secrète elle-même ses ennemis” » (entretien avec Daniel Salvatore Schiffer), *Bibliobs* [En ligne], mis en ligne le 4 avril 2012, consulté le 30 octobre 2015. URL :

<https://bibliobs.nouvelobs.com/essais/20120403.OBS5335/tzvetan-todorov-la-democratie-secrete-elle-meme-ses-ennemis.html>

(64) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, op.cit., p.58.

(65) *Ibid.*, p.59.

« Si les États se doivent d'assurer la protection de leurs ressortissants, cela ne les autorise pas pour autant à infliger, à coup sûr, de terribles souffrances aux populations d'autres États dans le but de parer à un risque hypothétique que courraient leurs propres citoyens⁽⁶⁶⁾. »

De même, dans leur lutte contre le terrorisme, les puissances occidentales, et en particulier les États-Unis, doivent chercher à apaiser le ressentiment des pays du tiers-monde à leur égard en supprimant les injustices dont ils sont responsables et qui « assurent l'appui affectif de la population aux terroristes⁽⁶⁷⁾ ». Todorov nous rappelle ainsi que :

« si la foule des miséreux, dans plusieurs pays du tiers-monde, manifeste sa sympathie pour Ben Laden, ce n'est pas parce qu'elle le juge bon musulman, mais parce qu'elle voit en lui l'homme qui défie la puissance de l'Occident⁽⁶⁸⁾ ».

Pour conquérir le cœur et l'esprit de ces peuples, les Occidentaux doivent retirer leurs forces armées des pays où ils interviennent, fermer les prisons illégales et les camps de torture ouverts dans ces pays et qui sont le symbole vivant des violations des droits humains perpétrées par les États-Unis. Ils doivent aussi respecter la souveraineté nationale des autres États et accepter la pluralité des idéaux qui sont « le meilleur moyen de protéger l'autonomie de chacun⁽⁶⁹⁾ ». Ils doivent chercher à « donner une légitimité à leurs actes aux yeux du reste du monde⁽⁷⁰⁾ » en respectant les traités internationaux – à leur tête la Charte des

(66) Michael Quinlan, *op.cit.*, pp.92-93.

(67) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, *op.cit.*, p.59.

(68) Tzvetan Todorov : *La Peur des barbares*, *op.cit.*, p.162.

(69) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, *op.cit.*, p.75.

(70) *Ibid.*, p.73.

Nations unies – qui assurent le « partage pluraliste du pouvoir mondial » et qui constituent « une restriction volontairement consentie à l’usage de la force »⁽⁷¹⁾. Celui-ci n’est autorisé qu’en cas de légitime défense, c’est-à-dire « en cas d’agression contre soi [...] ou contre ses alliés⁽⁷²⁾ » car, comme l’affirme Todorov critiquant les abus des États-Unis :

« si l’on accepte que chaque pays attaque les autres en fonction de ses seules appréciations, la voie est ouverte à une guerre permanente de tous contre tous⁽⁷³⁾ ».

En fin de compte, si les Occidentaux veulent vraiment promouvoir les valeurs démocratiques, ils doivent le faire de manière pacifique – même si cela exige plus de temps pour apporter les effets voulus – en

« dénonçant publiquement [les régimes non démocratiques], en ne reconnaissant pas la légitimité de leur gouvernement, en mettant leur pays au ban des nations, et par toutes sortes d’autres initiatives diplomatiques, politiques ou économiques⁽⁷⁴⁾ ».

L’ingérence humanitaire en Libye

La « responsabilité de protéger » : un concept controversé

Si les États-Unis sont intervenus en Afghanistan et en Irak sans mandat de l’ONU, bafouant ainsi tous les traités internationaux, ils se sont engagés dans la guerre de Libye (24 mars-31 octobre 2011) à la suite d’une résolution du Conseil de sécurité, justifiée par le principe de la « responsabilité de

(71) *Ibid.*, p.75.

(72) *Ibid.*, p.79.

(73) *Ibid.*, p.57.

(74) *Ibid.*, p.40.

protéger », adopté par un vote de l'Assemblée générale de l'ONU en 2005 et qui se résume en cette formule :

« Si la capacité ou la volonté de protéger sa population civile manque à un gouvernement, les Nations unies ont le droit d'intervenir dans ce pays sans solliciter l'autorisation du gouvernement⁽⁷⁵⁾. »

Malgré le motif humanitaire qu'implique la notion de « responsabilité de protéger », Todorov voit qu'elle ne diffère pas beaucoup du « droit d'ingérence » évoqué lors de la guerre du Kosovo puisqu'elle implique l'intervention militaire dans les affaires d'un autre État et non plus une simple aide humanitaire à un peuple en danger. Toutefois, les interventionnistes objectent que le principe de souveraineté ou de non-intervention n'est pas absolu ; il « ne constitue plus un rempart derrière lequel peuvent se commettre toutes les exactions⁽⁷⁶⁾ ». La souveraineté est plutôt conditionnelle, c'est-à-dire subordonnée à l'aptitude de l'État à assumer sa responsabilité de protéger ses citoyens et de respecter les droits de l'homme dont le droit à la vie ; sinon, il perd sa légitimité et n'est plus protégé par le principe de souveraineté donnant ainsi le droit à la communauté internationale d'intervenir contre lui :

« Intervenir militairement dans un tel État pour protéger la population mise en danger par la souveraineté répressive, c'est violer le principe de sa souveraineté, mais au nom de l'obligation de protection de son peuple que cet État ne peut plus assurer⁽⁷⁷⁾. »

(75) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.89.

(76) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, op.cit., p.176.

(77) Monique Canto-Sperber, op.cit., p.73.

Cette protection est confiée au Conseil de sécurité de l'ONU qui décide où il faut intervenir. Mais les Nations unies ne disposent pas d'armée propre. Ce sont les États membres qui interviennent avec son autorisation. D'ailleurs, les membres permanents du Conseil de sécurité (les États-Unis, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et la France) disposent d'un droit de veto et en se servant de ce droit, ils peuvent empêcher toute intervention contre eux et contre leurs alliés. Ils « sont [donc] à la fois juges et parties en ce qui les concerne⁽⁷⁸⁾ ». Cela explique pourquoi, malgré les souffrances endurées par la population civile, aucune intervention n'est décidée en Syrie ou au Yémen, pourquoi l'Arabie Saoudite n'est pas condamnée pour ses ingérences dans les pays voisins et pourquoi le Conseil de sécurité n'intervient pas pour sauver les Palestiniens dans les territoires occupés par Israël. Il ne s'agit là que de quelques exemples qui montrent que « la justice en question est [...] hautement sélective⁽⁷⁹⁾ ». Au moment où on condamne et punit certains États pour avoir réprimé leur population, on ferme les yeux sur les violations des droits humains commises par d'autres États, et à leur tête les membres permanents du Conseil de sécurité :

« Nul n'aurait songé à mener une guerre d'intervention contre la Russie pour protéger la population civile de Tchétchénie, ou contre la Chine pour aider celle du Tibet : ce sont en effet des États puissants et une intervention contre eux menacerait gravement l'ordre international. [...] Pareilles guerres n'ont lieu

(78) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.294.

(79) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.90.

en effet que contre des États faibles, incapables de se défendre⁽⁸⁰⁾. »

Si on décide d'intervenir ici et non pas là c'est pour des raisons qui ne tiennent pas compte de la gravité de la situation mais qui sont directement liées aux intérêts nationaux, donc la « responsabilité de protéger » « décrit quelque chose qui n'existe pas » comme le soutient Jeangène Vilmer. « En principe, une responsabilité est une obligation »⁽⁸¹⁾ ce qui veut dire que les États ont le devoir d'intervenir partout dans le monde lorsqu'une population civile est menacée, indépendamment de leurs intérêts. Mais il n'y a pas de loi qui oblige les membres permanents du Conseil de sécurité à agir ou qui les punit s'ils manquent à cette responsabilité. La responsabilité en question n'est pas juridique, elle est plutôt morale : c'est juste une permission d'agir, un droit.

Le problème de la sélectivité remet en cause à la fois la légitimité des interventions à caractère humanitaire (puisqu'elles ne sont pas totalement désintéressées, elles ont souvent d'autres objectifs que la protection d'une population donnée) et celle du Conseil de sécurité. Si les membres permanents eux-mêmes violent les droits de l'homme et sont incapables d'assurer la sécurité d'une partie de leur population, « comment pourraient-ils constituer une "autorité légitime" pour juger, condamner et intervenir ailleurs⁽⁸²⁾ » pour protéger une population étrangère ?

D'autre part, les membres permanents du Conseil de sécurité se considèrent au-dessus de la loi qu'ils sont censés mettre en

(80) Monique Canto-Sperber, *op.cit.*, p.91.

(81) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.184.

(82) *Ibid.*, p.292.

œuvre. Ils peuvent intervenir n'importe où dans le monde sans l'autorisation des Nations unies – comme ils l'ont fait précédemment au Kosovo, en Afghanistan et en Irak – et sans pourtant subir aucune sanction officielle. Tout cela pousse Todorov à conclure que « l'ordre international incarné par le Conseil de sécurité consacre le règne de la force, non du droit⁽⁸³⁾ ». Au lieu de respecter la liberté de chaque gouvernement de faire ce qu'il veut chez lui en fonction de ce qu'il considère comme bien ou mal, les grandes puissances tentent d'imposer leur volonté aux autres en recourant à la force camouflée sous l'apparence du bien, portant ainsi atteinte au principe d'égalité entre les États et à son corollaire, la souveraineté nationale. Ils procèdent comme si les pays du monde étaient divisés « en deux catégories, ceux qui méritent de se diriger eux-mêmes, et ceux qui doivent être gouvernés par les autres⁽⁸⁴⁾ » ; autrement dit, « ceux qui peuvent faire chez eux et chez les autres ce qu'ils veulent [...] et ceux qui [...] sont placés sous la tutelle des premiers et seront punis pour toute transgression des règles⁽⁸⁵⁾ ».

Partant de là, Todorov voit que le concept de « responsabilité de protéger » n'était qu'un prétexte brandi par les puissances occidentales pour intervenir en Libye et « contrôler l'orientation politique d'un État aux riches réserves énergétiques⁽⁸⁶⁾ ». C'est ce que confirme Jeangène Vilmer qui, analysant la pertinence du

(83) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., pp.90-91.

(84) *Ibid.*, pp.91-92.

(85) *Ibid.*, p.91.

(86) *Ibid.*, p.100.

concept de « responsabilité de protéger », trouve que celle-ci pourrait être utilisée

« comme un “cheval de Troie” par les grandes puissances pour maintenir leur présence – et leur contrôle des ressources – dans des États que la décolonisation les a contraints à quitter officiellement⁽⁸⁷⁾ ».

De la « responsabilité de protéger » au changement de régime

La crise libyenne a commencé lorsque Kadhafi a ordonné aux forces du régime de réprimer brutalement la foule révoltée qui exigeait son départ. Les insurgés ont répondu à la violence par la violence ce qui a abouti au déclenchement d'une guerre civile entre les partisans de Kadhafi et ses adversaires organisés en milices. Pour empêcher le bain de sang et protéger la population civile, l'ONU a autorisé une intervention militaire en Libye, conduite principalement par la Grande-Bretagne et la France, avec le soutien des États-Unis.

Le président américain a justifié sa participation à la guerre par le fait que la puissance militaire et technologique de son pays lui donne le droit « de gérer les affaires du monde entier » afin de maintenir « l'ordre international »⁽⁸⁸⁾. Il fallait donc intervenir en Libye pour prévenir un génocide et empêcher le massacre de la population civile, pour défendre la liberté et frayer la voie à la démocratie. Cet esprit messianique a été mis en valeur par les médias occidentaux :

(87) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.5.

(88) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.101.

« Le chef ennemi n'était plus désigné que par des invectives, il était devenu le dément, le fou, le bourreau, le tyran sanguinaire ou sinistre, quand il n'était pas renvoyé à ses origines de "bédouin rusé". En face de lui, on ne trouvait que des chevaliers blancs apportant la liberté, des combattants irréprochables défendant les valeurs universelles⁽⁸⁹⁾. »

En réalité, les États-Unis ne voulaient pas renverser le régime de Kadhafi pour libérer le peuple libyen mais pour défendre ses intérêts dans la région comme le note Jeangène Vilmer :

« Dans son projet de remodelage d'un "Grand Moyen-Orient", l'administration américaine a une perspective globale de stabilité régionale et internationale, dont le but est d'abord de protéger l'Amérique, d'étendre sa sphère d'influence et de lui ouvrir de nouveaux marchés. Il n'est guère question de la population locale⁽⁹⁰⁾. »

Quant à la France et la Grande-Bretagne, le fait de mener la guerre leur a donné la chance de « montrer leurs capacités militaires⁽⁹¹⁾ » et de réaffirmer leur position dans le monde. En lisant les unes des journaux qui disaient que « le sort de la Libye se décide entre Londres et Paris », on avait l'impression de revenir à l'époque coloniale où la France et la Grande-Bretagne dominaient l'Afrique et l'Asie, « choisissaient les gouvernants des pays soumis à leur tutelle »⁽⁹²⁾ en vue de contrôler leurs richesses. Avec l'indépendance des colonies françaises et britanniques, les deux grandes puissances européennes sont devenues des puissances moyennes dépendantes de l'OTAN. En

(89) *Ibid.*, p.92.

(90) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.336.

(91) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.102.

(92) *Ibid.*, p.92.

conduisant la guerre en Libye, elles se sont donné l'illusion de diriger de nouveau le monde.

Le 19 mars 2011, des frappes aériennes menées par les trois pays en question ont réussi à détruire les forces aériennes du régime et à arrêter l'avancée des loyalistes vers les villes qui étaient aux mains des insurgés, fournissant ainsi à ces derniers une certaine protection contre les attaques de l'armée de Kadhafi. Arrivés à ce stade, les pays engagés dans la guerre auraient pu « imposer un cessez-le-feu à tous les belligérants⁽⁹³⁾ » et négocier le départ de Kadhafi. Loin d'opter pour cette solution politique, l'OTAN, engagée dans la guerre à partir du 31 mars, est intervenue activement dans la guerre civile se déroulant en Libye et s'est mise du côté des insurgés pour se débarrasser de Kadhafi et « le remplacer par un autre, plus bienveillant à l'égard de l'Occident⁽⁹⁴⁾ » et plus apte à conduire le pays vers la démocratie. Cet objectif non déclaré était confirmé par les faits : l'OTAN a concentré ses bombardements sur Tripoli où se trouvait Kadhafi et « non plus autour des villes assiégées par les loyalistes⁽⁹⁵⁾ » ce qui a permis aux insurgés de prendre Tripoli et de chasser Kadhafi qui a été capturé et exécuté par les avions français le 20 octobre 2011⁽⁹⁶⁾.

(93) *Ibid.*, p.102.

(94) *Ibid.*, p.93.

(95) *Ibid.*, p.94.

(96) Adam Roberts pense que l'OTAN n'aurait pas pu faire autrement que de soutenir les insurgés lybiens puisque la résolution du Conseil de sécurité a laissé dans le vague les mesures à prendre pour protéger la population civile : « Les gouvernements de l'OTAN [...] n'avaient pas le choix : on ne voit pas comment ils auraient protégé les civils sans forces sur le terrain. » (Adam Roberts : « Pourquoi et comment intervenir ? *Jus ad Bellum* et *jus in*

L'Occident justifiait son aide aux insurgés libyens par le fait que Kadhafi était un dictateur et qu'en remportant la victoire sur ses partisans, les rebelles seraient en mesure d'établir un nouveau régime démocratique dans le pays. Néanmoins, Todorov voit que :

« tout le discours “démocratique” des Occidentaux [...] est [...] un peu déplacé dans le contexte libyen, un pays qui n'a jamais connu d'élections, qui ne possède pas de partis politiques ni d'équivalent à ce qu'on appelle la “société civile”⁽⁹⁷⁾ ».

D'ailleurs, les adversaires de Kadhafi que l'Occident qualifiait de « démocrates » formaient un groupe hétérogène. On y trouvait :

« des défenseurs des idées démocratiques, mais aussi des islamistes et combattants d'al-Qaïda, des anciens dignitaires du régime de Kadhafi et des Libyens qui avaient émigré en Occident et établi des liens solides avec des cercles politiques ou d'affaires⁽⁹⁸⁾ ».

bello dans le nouveau contexte » (traduit par Isabelle Hausser) in Gilles Andréani & Pierre Hassner (dir.), *op.cit.*, pp.51-88, p.75.) Gilles Andréani explique ainsi le dilemme auquel était confronté l'OTAN pour montrer qu'« il n'y avait pas, dans l'opération libyenne, d'agenda caché » : « Les puissances intervenantes, leur succès initial passé, se retrouvèrent bel et bien engagées dans une guerre dont elles ne pouvaient s'extirper. Arrêter les frappes, c'était livrer les insurgés à la vindicte de Kadhafi ; les poursuivre, c'était devenir partie à une guerre civile qui ne pouvait se terminer que par la victoire d'un des deux camps. » (Gilles Andréani : « Kosovo, Libye. Intervention humanitaire et guerre aérienne » in Gilles Andréani & Pierre Hassner (dir.), *op.cit.*, pp.385-414, p.394.) Il n'y avait donc pas d'autre issue que le départ de Kadhafi par la force et l'objectif de l'intervention est devenu le changement de régime bien qu'il soit initialement humanitaire.

(97) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.98.

(98) *Ibid.*, p.97.

En livrant le pays aux insurgés, l'intervention de l'OTAN n'a pas contribué à l'instauration de la démocratie en Libye. Elle a, par contre, créé un vide politique que les terroristes de Daech⁽⁹⁹⁾ ont exploité pour s'implanter dans le pays, menaçant ainsi la sécurité régionale.

L'échec de l'opération militaire de l'OTAN qui a plongé la Libye dans le chaos pousse Todorov à voir que les intérêts économiques de l'Occident ont joué un rôle primordial dans le déclenchement de cette guerre et que la révolte contre le régime de Kadhafi n'était en fait qu'un coup d'État,

« dont les meneurs ont proposé à l'Occident un marché : que les forces de l'OTAN éliminent Kadhafi pour qu'ils puissent s'emparer du pouvoir, en échange ils réserveront à leurs bienfaiteurs le libre accès aux réserves pétrolières du pays⁽¹⁰⁰⁾ ».

C'est ce que confirme une lettre du Conseil national de transition (CNT) – formé par les insurgés pour représenter politiquement les forces de l'opposition libyenne – adressée à la France – premier pays ayant reconnu le CNT comme seul représentant légitime du peuple libyen – quelques mois avant la chute de Tripoli et dans laquelle les membres du Conseil s'engageaient à réserver à la France 35% de la production pétrolière du pays en récompense à son soutien au Conseil.

(99) Daech est l'acronyme arabe de l'État islamique en Irak et au Levant. C'est une organisation terroriste originellement issue du groupe Al-Qaïda en Irak (AQI) – créé en 2004 – mais qui s'est démarquée d'Al-Qaïda Central à partir de 2006 et s'est fixé pour objectif l'établissement d'un « califat islamique » sur les territoires conquis en Irak et en Syrie.

(100) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.99.

La guerre de Libye, comme les guerres précédentes au nom de la démocratie et des droits de l'homme, montre que les puissances occidentales sont toujours prêtes à renverser les régimes qui ne servent pas leurs intérêts politiques ou économiques. Les valeurs démocratiques ou le devoir envers l'humanité ne sont finalement que des prétextes pour justifier les interventions à l'étranger mettant ainsi en doute la crédibilité des démocraties occidentales. Ces interventions, loin d'apporter le bien et le salut aux autres, ont laissé derrière elles des pays déchirés par les conflits et en proie aux terroristes, des flots de réfugiés et des crises humanitaires. Les Occidentaux auraient dû le prévoir car, comme le fait remarquer Todorov, on ne peut pas

« plaquer des règles de vie “occidentales” dans n'importe quel pays : la vie d'une société est un tout cohérent, un changement ici entraîne souvent là des conséquences indésirables⁽¹⁰¹⁾ ».

La volonté d'exporter la démocratie dans des pays où elle est faible ou absente a effectivement accéléré la destruction de ces États parce qu'on a prétendu que le modèle démocratique occidental est universel et qu'il est possible de l'appliquer partout dans le monde sans tenir compte des particularités de chaque pays. Or, comme le souligne Jeangène Vilmer,

« la démocratie [...] est [...] un processus, qui a d'ailleurs mis des siècles à se construire en Occident. Ceux qui croient pouvoir transposer simplement les institutions démocratiques d'un pays à un autre [...] “ne voient pas que la démocratie ne fonctionne que dans certaines conditions intellectuelles, morales et sociales”⁽¹⁰²⁾ ».

(101) Tzvetan Todorov : *La Peur des barbares*, *op.cit.*, p.192.

(102) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.341.

Les interventions occidentales aux conséquences désastreuses sont choquantes et inacceptables du point de vue moral parce que, comme le résume Todorov, « tout ce mal était accompli au nom du bien, était justifié par un but présenté comme sublime⁽¹⁰³⁾ ».

Comparaison entre les différentes formes de messianisme politique

Le messianisme occidental contemporain, qui se réclame d'un bien supérieur et qui considère comme légitime de l'imposer aux autres par la force, n'est pas sans précédent. Il remonte aux guerres révolutionnaires et napoléoniennes menées par la France après 1789 et qui cherchaient à exporter par la force les valeurs de la Révolution française – liberté, égalité, fraternité – et à apporter le salut aux autres peuples européens considérés comme politiquement inférieurs à l'époque.

Après avoir conquis le reste de l'Europe, la France avec la Grande-Bretagne se sont engagées – de par leur croyance en la supériorité de la civilisation européenne – dans des guerres coloniales qui visaient à arracher les habitants des autres continents à la barbarie. C'est au nom de ce bien suprême que les deux grandes puissances européennes ont justifié l'occupation et le contrôle des richesses des autres pays. Le messianisme révolutionnaire et colonial, à l'instar du messianisme démocratique, cherchait à réformer le monde en recourant à la guerre. Les deux présentent des caractéristiques communes qui se résument ainsi :

(103) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.68.

« Programme généreux ; répartition asymétrique des rôles, sujet actif d'un côté, bénéficiaire passif de l'autre – dont on ne demande pas l'avis ; moyens militaires mis au service du projet⁽¹⁰⁴⁾. »

Parallèlement au messianisme colonial, le projet communiste a pris naissance en 1848 avec le *Manifeste du parti communiste* de Marx et d'Engels. Pour les marxistes, toutes les sociétés humaines sont marquées par la lutte des classes. Elles sont divisées en classes antagonistes (les maîtres et les esclaves dans les sociétés esclavagistes, les seigneurs et les serfs dans les sociétés féodales, les bourgeois et les prolétaires dans les sociétés capitalistes). La classe qui détient le pouvoir s'en sert pour exploiter l'autre sur les plans politique et économique. Dans l'optique marxiste, cette lutte des classes est le principal moteur de l'Histoire et du changement social. Se réclamant de la science, les marxistes prétendent qu'il y a des lois en histoire comme en physique et que d'après ces lois, « l'histoire possède une direction préétablie et inchangeable⁽¹⁰⁵⁾ » : sa marche doit nécessairement conduire « au perfectionnement de l'espèce humaine⁽¹⁰⁶⁾ ». Autrement dit, l'évolution des systèmes économiques et sociaux doit finalement aboutir à l'avènement de la société sans classes et au triomphe du modèle communiste qui sont le point culminant du progrès humain. Pour atteindre ce bien suprême et accomplir la transformation radicale de la société, il faut mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme qui conduit à la misère du prolétariat et à l'accumulation de la richesse aux mains de la bourgeoisie. Cela en abolissant la

(104) *Ibid.*, p.58.

(105) *Ibid.*, p.61.

(106) *Ibid.*, p.60.

propriété privée des moyens de production et en les plaçant sous le contrôle de l'État. Au cours de ce processus, il est permis de recourir à la violence et d'exterminer les bourgeois qui ont des intérêts divergents. L'utopisme communiste se rapproche ainsi du totalitarisme dont il est l'une des variantes :

« Ce qui distingue le projet totalitaire [...], souligne Todorov, c'est à la fois le contenu de l'idéal proposé et la stratégie choisie pour l'imposer : contrôle intégral de la société, élimination de catégories entières de la population⁽¹⁰⁷⁾. »

À cet égard, l'utopisme communiste se distingue radicalement du messianisme issu de la Révolution française (et par extension du messianisme démocratique) : les guerres extérieures dans lesquelles s'est engagé ce dernier sont considérées comme « une continuation de la révolution dans les autres pays⁽¹⁰⁸⁾ » en vue de libérer leurs peuples tandis que la révolution communiste est une guerre qui se déroule à l'intérieur de chaque pays, entre différentes classes, en vue de transformer sa propre société. Une fois la victoire de la révolution assurée, il est recommandé de propager ces guerres civiles partout dans le monde car le communisme ne peut triompher définitivement dans un monde dominé par le capitalisme.

Une autre différence entre le messianisme révolutionnaire et l'utopisme communiste c'est que le premier « se propose *de contraindre et d'éduquer* les peuples qui hésitent à embrasser son credo, mais non de les exterminer⁽¹⁰⁹⁾ ». Au cours de ce projet, il y a sans doute des victimes qui tombent mais leur mise à mort est

(107) *Ibid.*, p.66.

(108) *Ibid.*, p.53.

(109) *Ibid.*, p.65. C'est nous qui soulignons.

fortuite, elle n'est pas voulue. L'utopisme communiste, quant à lui, ne cherche pas à soumettre les autres peuples qui ne partagent pas son idéal. Il se contente d'encourager les révolutions socialistes dans les autres pays. Néanmoins, il opprime ses adversaires à l'intérieur et leur disparition est un but avoué.

C'est grâce à la révolution d'Octobre 1917 que le rêve marxiste a commencé à se réaliser. Lénine, chef des bolchéviques, a conduit la révolution russe. Contrairement à Marx et Engels qui prédisaient que la révolution prolétarienne partirait d'un pays capitaliste industrialisé et qu'elle serait conduite par les prolétaires eux-mêmes, Lénine était convaincu que la révolution socialiste pourrait se produire dans un pays peu développé et agricole comme la Russie dans la mesure où elle disposait d'un parti ouvrier révolutionnaire, à savoir le parti bolchévique. Symbole de la classe ouvrière (qui comprenait aussi les paysans en Russie), ce parti s'est emparé du pouvoir et a pris toutes les mesures nécessaires pour instaurer la « dictature du prolétariat » (celle-ci étant selon Marx une phase transitoire entre le système capitaliste et la société communiste sans classes) et assurer le triomphe de la révolution. Il a ainsi créé l'Armée rouge⁽¹¹⁰⁾ (des ouvriers et paysans) pour vaincre l'opposition et combattre l'Armée blanche (formée des monarchistes qui étaient contre la prise du pouvoir par les bolchéviques et soutenue par les puissances capitalistes occidentales). Le parti au pouvoir a

(110) Elle a été dissoute en 1991 avec la dislocation de l'URSS (sigle de Union des républiques socialistes soviétiques, formée à la fin de l'année 1922 et appelée aussi Union soviétique tout court) et a été remplacée par les forces armées de la fédération de Russie.

aussi interdit les journaux contre-révolutionnaires, emprisonné et exécuté les opposants monarchistes, confisqué les propriétés des nobles et transféré les moyens de production privés (terres agricoles, usines et entreprises) aux paysans et aux salariés.

Après la fin de la Deuxième Guerre mondiale et la victoire de l'URSS sur l'Allemagne nazie en 1945, l'Union soviétique a étendu son empire en Europe de l'Est en aidant les communistes à accéder au pouvoir dans les pays libérés du nazisme. Elle a acquis une grande popularité dans les pays d'Europe de l'Ouest où les partis communistes étaient puissants et a cherché à accroître son hégémonie en encourageant « les révolutions conduites au nom du même idéal en Asie (Chine, Corée, Vietnam)⁽¹¹¹⁾ » et en soutenant tous les mouvements anticolonialistes.

La volonté russe de gagner de nouveaux territoires a été contrecarrée par les États-Unis qui se sont ralliés, en 1947, aux autres puissances occidentales pour arrêter l'expansion du communisme. À cela s'ajoute le choix de la Chine de s'affranchir de la tutelle soviétique en 1960 et d'entrer en concurrence avec l'URSS en assumant le rôle de leader des pays communistes en Asie. En Europe de l'Est, le modèle n'était plus attirant mais la surveillance et la répression systématique pratiquées par les régimes communistes ont assuré leur survie.

Le messianisme soviétique s'oppose sans doute au messianisme américain puisque l'idéal promu est différent : le communisme d'un côté, le libéralisme de l'autre. D'ailleurs, le

(111) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.68.

projet communiste, dans sa dimension internationale, se considère « comme un dépassement » des principes de la démocratie tandis que les États-Unis et leurs alliés occidentaux représentent leur projet messianique – la promotion internationale de la démocratie – « comme un accomplissement⁽¹¹²⁾ » de cette dernière.

Malgré ces différences fondamentales, il existe une certaine similitude entre ces deux formes de messianisme politique : elles incarnent l'esprit révolutionnaire dans la mesure où elles refusent « de se résigner aux imperfections de ce monde⁽¹¹³⁾ » (l'existence d'inégalités sociales provoquées par le capitalisme dans un cas, l'existence de régimes non démocratiques qui ne respectent pas les droits humains dans l'autre cas) et cherchent à le changer pour le mieux en recourant à la violence (intérieure dans un cas, extérieure dans l'autre).

De par leur croyance en la possibilité « d'éradiquer le mal de la surface de la terre⁽¹¹⁴⁾ » et d'améliorer le destin de l'humanité en créant un monde meilleur, les deux messianismes politiques sont en quelque sorte le prolongement moderne du messianisme⁽¹¹⁵⁾ et du millénarisme⁽¹¹⁶⁾ religieux qui croient en

(112) *Ibid.*, p.69.

(113) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, *op.cit.*, p.36.

(114) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.49.

(115) Croyance religieuse en la venue d'un messie ou d'un libérateur qui affranchira les hommes du péché et établira le royaume de Dieu sur la Terre.

(116) Doctrine religieuse selon laquelle le Messie régnera mille ans sur la Terre avant le jour du Jugement dernier.

« l'imminente transformation radicale du monde⁽¹¹⁷⁾ » et l'avènement d'un monde parfait où tous les maux des hommes disparaissent et où s'instaure un ordre nouveau fait de justice et de bonheur, ce monde harmonieux étant presque l'équivalent du paradis sur terre. Mais au lieu d'attendre le salut divin, le messianisme politique, qu'il soit communiste ou démocratique, entretient l'idée que les « hommes peuvent, par leur action, précipiter la marche de l'humanité vers le bien⁽¹¹⁸⁾ » et la conduire à la perfection.

Partant de là, Todorov voit que le messianisme politique trouve principalement sa source dans la doctrine de Pélagé, moine du v^e siècle, considéré comme un hérétique par l'Église. Pélagé s'oppose à Augustin d'Hippone pour qui l'homme, en naissant, est déterminé par un péché originel qui le pousse à faire le mal et qui constitue une limite à la volonté humaine de se perfectionner. Pélagé pense au contraire que si l'homme a été créé à l'image de Dieu, donc la nature humaine n'est pas entièrement mauvaise et l'homme dispose d'une libre volonté qui lui permet de se sauver lui-même et d'améliorer le monde. Selon Pélagé, l'homme est entièrement responsable de ses défaillances et s'il accomplit le mal c'est par sa propre volonté et non pas parce qu'il a hérité une nature pécheresse d'Adam. L'homme doit ainsi agir en tant qu'être libre qui décide de sa conduite et qui modèle son propre destin plutôt qu'attendre la grâce divine :

(117) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.50.

(118) Philippe Cohen : « Une bombe n'est jamais humanitaire », *Marianne* [En ligne], mis en ligne le 28 janvier 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL : http://www.marianne.net/Une-bombe-n-est-jamais-humanitaire_a214796.html

« La qualité première exigée des humains n'est pas la soumission – au dogme ou à l'Église –, mais le contrôle de soi et la force de caractère ; non l'humilité, mais la prise de sa destinée entre ses mains, donc l'autonomie⁽¹¹⁹⁾. »

D'après Todorov, les adeptes du messianisme politique ne font que transposer « à l'humanité entière [...] la capacité de perfectionnement individuel, affirmée par Pélage⁽¹²⁰⁾ ». Pensant ainsi que rien ne doit empêcher « la progression infinie de l'humanité⁽¹²¹⁾ », ils se fixent pour tâche de faire régner le bien et d'apporter le salut aux autres et ne s'abstiennent pas, pour atteindre cet objectif sublime, de détruire ceux qui s'opposent à leur action.

Cependant, toutes les formes de messianisme politique déjà citées, y compris le messianisme révolutionnaire, bien qu'agissant au nom du bien, ont engendré le mal : au lieu de remédier aux imperfections existantes, elles ont créé un monde pire que celui qu'elles voulaient améliorer. Le messianisme communiste, loin de remédier aux défauts de la société bourgeoise et capitaliste, a contribué à la mise en place de régimes totalitaires qui sont « la manifestation extrême⁽¹²²⁾ » de ce que Todorov appelle « la tentation du bien ». Quant au

(119) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, op.cit., p.29.

(120) *Ibid.*, p.49.

(121) *Ibid.*, p.50.

(122) Patrice de Méritens : « Tzvetan Todorov “la démocratie secrète ses propres ennemis” », *Le Figaro.fr* [En ligne], mis à jour le 23 janvier 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL :

<http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2012/01/20/01006-20120120ARTFIG00852-tzvetan-todorov-la-democratie-secrete-ses-propres-ennemis.php>

messianisme démocratique, loin d'instaurer un nouvel ordre mondial fondé sur la paix, la démocratie, les droits de l'homme et la liberté des échanges, il a provoqué un désordre mondial et créé un monde dangereux dominé par l'hyperpuissance⁽¹²³⁾ américaine qui ne respecte ni le droit international ni les organismes internationaux. Plus de vingt ans après cet événement majeur qu'est l'éclatement du bloc soviétique, le monde est loin d'être pacifié. Il devient de plus en plus instable avec la multiplication des conflits identitaires et la montée du terrorisme religieux qui sont en grande partie dues aux interventions unilatérales⁽¹²⁴⁾ des États-Unis.

Pour le moment, il semble que les États-Unis n'ont pas l'intention de renoncer à leur politique hégémonique ainsi qu'à leur rôle de leader et de gendarme du monde. C'est ce que Todorov a déjà prévu dans *Le Nouveau Désordre mondial* :

(123) Ce terme a été inventé par Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères français de 1997 à 2002, pour décrire la situation des États-Unis après la chute de l'URSS : ils sont une puissance sans rivale sur le plan mondial et leur suprématie s'exerce dans tous les domaines.

(124) « Dans le langage du droit international, l'action est multilatérale lorsqu'elle est autorisée par le [Conseil de sécurité, même « si elle est menée par un seul État »], et elle est unilatérale lorsqu'elle ne l'est pas [même « si elle est menée par une coalition d'États »]. Unilatéralisme, dans ce cas, devient synonyme d'illégalité. » (Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *op.cit.*, p.285.) Le caractère unilatéral ou multilatéral de l'intervention ne dépend donc pas du nombre des intervenants ou des pays impliqués mais de sa conformité aux règles de l'ONU. Depuis la chute du Mur de Berlin et la fin de la guerre froide, la politique étrangère des États-Unis oscille entre multilatéralisme et unilatéralisme : elle choisit l'un ou l'autre en fonction de son intérêt national. Lorsque celui-ci est en jeu ou est menacé, les États-Unis sont prêts à agir de leur propre chef, sans demander l'avis des Nations unies et sans autorisation du Conseil de sécurité.

« Une puissance comme les États-Unis ne renoncera évidemment jamais à l'usage de la force. Mais cela ne veut pas dire qu'elle doit se laisser aller à l'ivresse que procure la conscience d'être le plus fort, excitée de surcroît par la conviction d'être le plus juste. [...] Il est de l'intérêt des États-Unis d'accepter des limitations volontaires à l'usage de leur puissance⁽¹²⁵⁾. »

Ils doivent respecter la Charte des Nations unies et les normes du droit international, coopérer avec les organisations existantes même si elles sont imparfaites et ont besoin d'être réformées car les relations internationales ne se réduisent pas à la dichotomie ami/ennemi, ce dernier étant identifié au mal. Elles « vont du partenariat actif à la compétition pacifique, en passant par les collaborations ponctuelles ou la neutralité⁽¹²⁶⁾ ».

En attendant que les États-Unis emploient la force de manière raisonnable, Todorov incite les pays membres de l'Union européenne à assurer eux-mêmes leur défense et à construire une armée commune, indépendante de l'OTAN, pour qu'ils ne soient pas obligés de suivre la politique américaine quand ils la désapprouvent. Loin de chercher à « égaler l'hyperpuissance américaine⁽¹²⁷⁾ » ou à rivaliser avec elle, l'armée européenne aurait pour tâche principale d'assurer la sécurité des pays membres ce qui ne l'empêcherait pas de coopérer avec l'OTAN dans le cadre de la défense commune (« toute agression contre l'un [des partenaires] entraînerait l'intervention militaire de

(125) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, op.cit., p.79.

(126) *Ibid.*, p.78.

(127) *Ibid.*, p.108.

l'autre, selon des modalités appropriées⁽¹²⁸⁾ ») et de la lutte antiterroriste.

En disposant d'une force armée puissante, l'Union européenne ne dépendrait plus des États-Unis pour sa sécurité et deviendrait « une puissance régionale⁽¹²⁹⁾ » comme la Chine et la Russie. C'est dans ce cas là seulement qu'elle pourrait s'abstenir de suivre aveuglément les États-Unis sans craindre de se retrouver sans défense. Si l'Europe s'émancipe de l'OTAN (de la tutelle américaine), celle-ci sera appelée à réviser son rôle : elle doit cesser d'être un instrument pour défendre les intérêts américains dans le monde et pour promouvoir les valeurs occidentales. En devenant une force autonome aussi puissante que les États-Unis, l'Union européenne serait capable « de jouer un rôle actif à l'échelle mondiale⁽¹³⁰⁾ » – dans le cadre des Nations unies –, contribuant ainsi à l'émergence d'un nouvel ordre multipolaire où la pluralité des acteurs constituerait une limite à la puissance hégémonique des États-Unis et contribuerait « au maintien de la paix par l'équilibre entre plusieurs puissances⁽¹³¹⁾ ».

(128) *Ibid.*, p.110.

(129) *Ibid.*, p.107.

(130) Tzvetan Todorov : *Les Ennemis intimes de la démocratie*, *op.cit.*, p.269.

(131) Tzvetan Todorov : *Le Nouveau Désordre mondial*, *op.cit.*, p.96.

Bibliographie :

Œuvres de Tzvetan Todorov :

- *Devoirs et délices. Une vie de passeur.* Entretiens avec Catherine Portevin, Éditions du Seuil, Coll. « Points Essais », 2002, 398 pages.
- *Le Nouveau Désordre mondial. Réflexions d'un Européen* (Préface de Stanley Hoffmann), Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. « Le Livre de Poche », Série « biblio essais », 2003, 151 pages.
- *La Peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations,* Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. « Le Livre de Poche », Série « biblio essais », 2008, 346 pages.
- *Mémoire du mal, tentation du bien. Enquête sur le siècle* in *Le siècle des totalitarismes*, Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. « Bouquins », 2010, 918 pages, pp.529-871.
- *Les Ennemis intimes de la démocratie*, Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. « Le Livre de Poche », 2012, 284 pages.

Articles sur Tzvetan Todorov :

- « Barbarie et messianisme occidental. Entretien » (Propos recueillis par Pascal Boniface le 29 mai 2009) in *Revue internationale et stratégique* 2009/3 (n° 75), pp.127-134.
Article disponible en ligne à l'adresse :
<http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2009-3-page-127.htm>
- ZBINDEN, Karine : « Éloge de la nuance : un entretien avec Tzvetan Todorov » in *Revue Canadienne de Littérature Comparée* 29(2-3), 2011.
Article disponible en ligne à l'adresse :

[https://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/crc1/article/view
File/10647/8204](https://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/crc1/article/view/File/10647/8204)

Ouvrages généraux :

- ANDRÉANI, Gilles & HASSNER, Pierre (dir.) : *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme* – 2^e édition revue et augmentée –, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, 485 pages.
- CANTO-SPERBER, Monique : *L'Idée de guerre juste*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Éthique et philosophie morale », 2010, 123 pages.
- CHOMSKY, Noam : *Dominer le monde ou sauver la planète ? L'Amérique en quête d'hégémonie mondiale* (traduit de l'anglais (États-Unis) par Paul Chemla), Paris, Librairie Arthème Fayard, Coll. « 10/18 », 2004, 386 pages.
- FLÜKIGER, Jean-Marc : *Nouvelles guerres et théorie de la guerre juste*, Infolio éditions, Coll. « illico », 2011, 120 pages.
- JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste : *La Guerre au nom de l'humanité. Tuer ou laisser mourir* (Préface de Hubert Védrine), Paris, Presses universitaires de France, 2012, 597 pages.
- VAÏSSE, Maurice : *Les Relations internationales depuis 1945* – 15^e édition revue et augmentée –, Armand Colin, Coll. « U », 2017, 344 pages.

Articles généraux :

- BATTISTELLA, Dario : « L'Occident, exportateur de démocratie » in *Politique étrangère* 2011/4 (Hiver), pp.813-824.

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2011-4-page-813.htm>

- GUELDRY, Michel : « Qu'est-ce que le néoconservatisme ? » in *Outre-Terre* 2005/4 (n° 13), pp.57-76.

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2005-4-page-57.htm>

- HANHIMAKI, Jussi : « Les États-Unis et le multilatéralisme depuis le 11 septembre » (traduit de l'anglais par Elsa Ryder) in *Politique étrangère* 2011/3 (Automne), pp.507-519.

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2011-3-page-507.htm>

- LACORNE, Denis : « Où est l'intérêt national des États-Unis ? Approche réaliste et conflits périphériques » in *Critique internationale* 2000/3 (n° 8), pp.97-116.

Article disponible en ligne à l'adresse :

http://www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_2000_num_8_1_1444

- LE CHAFFOTEC, Boris : « Les États-Unis et la promotion de la démocratie post-guerre froide. Une stratégie polymorphe » in *Les cahiers Irice* 2014/2 (n° 12), pp.74-88.

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2014-2-page-74.htm>

Webographie :

- ARFAOUI, Hassan : « Entretien exclusif avec Tzvetan Todorov : Un État islamiste ne peut être démocratique », *Réalités Online* [En ligne], publié le 27 décembre 2013, consulté le 16 septembre 2015. URL : <https://www.realites.com.tn/2013/12/un-etat-islamiste-ne-peut-etre-democratique/>
- COHEN, Philippe : « Une bombe n'est jamais humanitaire », *Marianne* [En ligne], mis en ligne le 28 janvier 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL : http://www.marianne.net/Une-bombe-n-est-jamais-humanitaire_a214796.html
- DE MÉRITENS, Patrice : « Tzvetan Todorov “la démocratie secrète ses propres ennemis” » (entretien), *Le Figaro.fr* [En ligne], mis à jour le 23 janvier 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL : <http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2012/01/20/01006-20120120ARTFIG00852-tzvetan-todorov-la-democratie-secrete-ses-propres-ennemis.php>
- GUILLORY, Franck : « Tzvetan Todorov et “les ennemis intimes de la démocratie” » (entretien), *JOL Press* [En ligne], publié le 4 mai 2012, mis à jour le 11 mai 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL : <http://www.jolpress.com/article/philosophie-tzvetan-todorov-et-les-ennemis-intimes-de-la-democratie-liberale-638959.html>
- MOUNDOUNGA MOUITY, Patrice : « Tzvetan Todorov, *Les Ennemis intimes de la démocratie* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2012, mis en ligne le 18 février 2012, consulté le 12 septembre 2015. URL :

<http://journals.openedition.org/lectures/7571>

- TODOROV, Tzvetan : « Les atouts secrets de l'Europe » (Une reprise de la conférence intitulée « L'avenir de la démocratie en Europe »), *Mediapart* [En ligne], publié le 1 avril 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL : <https://blogs.mediapart.fr/edition/edition-des-rencontres-europeennes-de-litterature-strasbourg-erels/article/010412/tzvet>
- « Tzvetan Todorov : “La démocratie secrète elle-même ses ennemis” » (entretien avec Daniel Salvatore Schiffer), *Bibliobs* [En ligne], mis en ligne le 4 avril 2012, consulté le 30 octobre 2015. URL : <https://bibliobs.nouvelobs.com/essais/20120403.OBS5335/tzvetan-todorov-la-democratie-secrete-elle-meme-ses-ennemis.html>